

Décision

Générale

colonial

Décision n° 265 engagement au Groupement nomade autonome .

n° 265

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
13 avril 1970

Numéro JO
n° 10 du 01/06/1970

Date du numéro
1 juin 1970

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans le Groupement Nomade Autonome du Territoire Français des Afars et des Issas, pour une durée de deux ans, à compter du 7 avril 1970: Ahmed Al Ahmed, mle 3178; Mohamed Voussouf Ali, mle 3179, au détachement de commandement et des services à Djibouti. Les contrats d'engagement sont. souscrits à titre provisoire et deviendront définitifs dans un délai de six mois à compter de la date d'engagement des intéressés.